

L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec en 2010

Table - matières

INTRODUCTION	3
1. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AUTOCHTONE DU QUÉBEC	3
2. POPULATION SCOLAIRE AUTOCHTONE AU QUÉBEC	6
3. PRÉVISIONS LIÉES À L'EFFECTIF SCOLAIRE AU PRÉSCOLAIRE, AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	10
4. PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES CRIE ET KATIVIK	11
5. CHEMINEMENT ET RÉUSSITE SCOLAIRES	14
CONCLUSION	20
ANNEXE 1 POPULATION AUTOCHTONE AU QUÉBEC, PAR NATION ET PAR COMMUNAUTÉ, AU 31 DÉCEMBRE 2010	21
ANNEXE 2 POPULATION AUTOCHTONE AU QUÉBEC, PAR GROUPE D'ÂGE, AU 31 DÉCEMBRE 2010	23
ANNEXE 3 CARTE DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES AU QUÉBEC	24
BIBLIOGRAPHIE	25

Liste des tableaux

Tableau 1	Nombre de personnes et taux de croissance de la population autochtone au Québec, selon le lieu de résidence, et l'ensemble du Québec, 2001 à 2010	5
Tableau 2	Population amérindienne au Canada et par province, au 31 décembre 2010	5
Tableau 3	Population autochtone d'âge scolaire au Québec, 5 à 19 ans, 2010	7
Tableau 4	Nombre d'élèves autochtones reconnus par le MAADNC ou le MELS selon l'ordre d'enseignement et la fréquentation scolaire, 2001-2002 et 2009-2010	8
Tableau 5	Effectif au collégial, trimestre d'automne, selon le statut légal au Canada, 1998-1999 à 2010-2011	9
Tableau 6	Effectif à l'université, trimestre d'automne, selon le statut légal au Canada, 2001-2002 à 2009-2010	9
Tableau 7	Prévisions relatives à l'effectif scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire pour les commissions scolaires Crie et Kativik ainsi que pour l'ensemble du réseau public québécois, 2009 à 2024	11
Tableau 8	Personnel enseignant selon la langue maternelle et l'ordre d'enseignement, dans les commissions scolaires Crie et Kativik, 2001-2002 et 2009-2010	12
Tableau 9	Âge du personnel enseignant, 1989-1990, 1999-2000 et 2009-2010	13

Liste des tableaux (suite)

Tableau 10	Nombre d'années d'expérience du personnel enseignant, 1989-1990, 1999-2000 et 2009-2010	13
Tableau 11	Nombre d'années de scolarité du personnel enseignant, 1989-1990, 1999-2000 et 2009-2010	14
Tableau 12	Répartition (en %) de l'effectif scolaire de la formation générale des jeunes selon la classe et l'écart par rapport à l'âge modal, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2010-2011	15
Tableau 13	Ensemble des sortants sans diplôme ni qualification au secondaire (décrochage annuel), en formation générale des jeunes, territoires conventionnés et ensemble du Québec, 1999-2000 à 2008-2009	17
Tableau 14	Taux de passage direct des élèves de 5 ^e secondaire (formation générale à temps plein) vers le réseau collégial (enseignement ordinaire, à temps plein, dans un programme de DEC), automne 1998 à automne 2010	19

Liste des graphiques

Graphique 1	Population autochtone du Québec, par nation (en %), au 31 décembre 2010	4
Graphique 2	Population autochtone et ensemble du Québec, par groupe d'âge (en %), au 31 décembre 2010	6
Graphique 3	Proportion d'élèves (en %) n'affichant aucun retard scolaire à la première année du troisième cycle du primaire, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2002-2003 à 2010-2011	15
Graphique 4	Proportion d'élèves (en %) n'affichant aucun retard scolaire à la première année de fréquentation du premier cycle du secondaire, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2002-2003 à 2010-2011	16
Graphique 5	Proportion d'élèves (en %) n'affichant aucun retard scolaire à la première année de fréquentation du deuxième cycle du secondaire, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2002-2003 à 2010-2011	16
Graphique 6	Taux de diplomation après sept ans, commissions scolaires Crie et Kativik, cohortes de nouveaux inscrits de 1990 à 2003	18

INTRODUCTION

Le présent bulletin trace, à partir des données disponibles, le portrait général de la population autochtone¹ vivant dans les communautés autochtones, les établissements « indiens » ou les villages inuits du Québec. Ce bulletin fait suite au numéro portant sur le même sujet, publié en septembre 2009². L'examen de l'évolution de la situation débute par la présentation de cette population et le contexte dans lequel elle se situe.

1. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AUTOCHTONE DU QUÉBEC

Au Québec, la population autochtone est répartie entre les Amérindiens³ et les Inuit. Alors que ces derniers forment une seule nation, les Amérindiens se subdivisent en dix nations distinctes : les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons Wendat, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis.

Les Amérindiens se distinguent des Inuit du fait de la Loi constitutionnelle de 1867 et de la première Loi sur les Indiens, adoptée en 1876. La responsabilité de ces personnes avait alors été confiée au gouvernement du Canada. Un « Indien » est une personne inscrite à ce titre dans le Registre des Indiens ou qui a le droit de l'être (L.R. 1985, ch. I 5). Ce registre distingue les « Indiens » qui résident dans une réserve, un établissement indien ou une terre de la Couronne de ceux qui vivent hors de ces territoires. Les Amérindiens qui demeurent hors des communautés se confondent dans l'ensemble de la population du Québec.

Les Inuit n'ont jamais été assujettis à la Loi sur les Indiens, mais depuis la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) de même que de la Convention du Nord Est québécois (CNEQ), ils relèvent de la compétence du Québec. C'est ainsi que la population inuite est soumise au même régime fiscal que l'ensemble de la population québécoise.

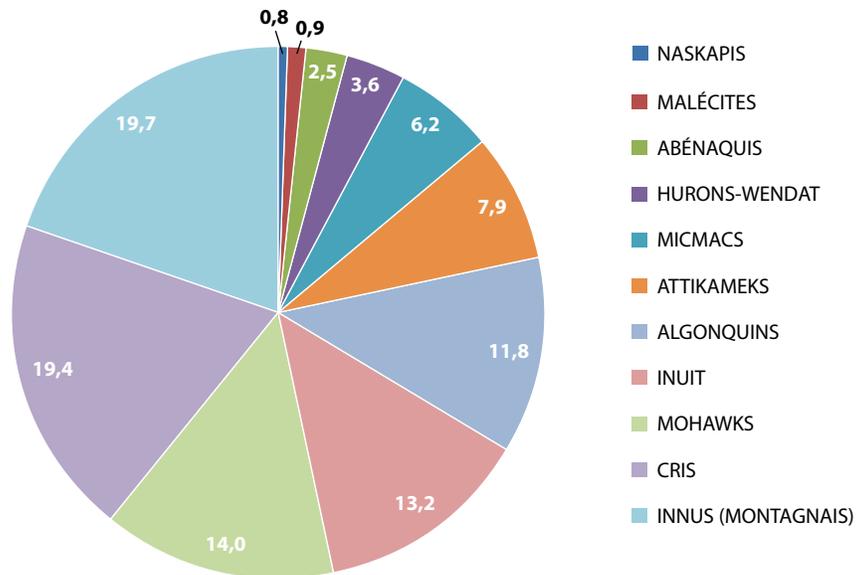
La population autochtone se répartit sur presque tout le territoire québécois, depuis le Nunavik jusque dans la vallée du Saint Laurent et sur les rives du Golfe. La carte présentée en annexe (voir annexe 3) situe chacune des collectivités sur l'ensemble du territoire. À cette dispersion géographique s'ajoutent d'importants écarts entre les nations (voir graphique 1). En 2010, les Innus représentaient 19,7 % des autochtones de la province, soit 16 822 personnes. À l'opposé, les Naskapis ne regroupaient que 0,8 % des autochtones de la province, soit 695 personnes (voir annexe 1).

1. Au Québec, le terme « Autochtone » désigne les Inuit et les Amérindiens.

2. <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=bullStatEducation>

3. Par « Amérindiens », on entend toutes les communautés autochtones, à l'exception de la nation inuite, qu'on peut également désigner sous le terme Premières Nations.

Graphique 1 Population autochtone du Québec, par nation (en %), au 31 décembre 2010



Sources : MSSS, Population inuite, Registre des bénéficiaires par communauté d'affiliation, 31 décembre 2010; MAADNC, Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, Québec, 31 décembre 2010.

Les données sur la population amérindienne utilisées dans ce texte proviennent principalement du Registre des Indiens, qui inclut la population des nations crie et naskapie. Les données sur la population inuite proviennent des registres des bénéficiaires autochtones du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)⁴. Ces registres sont issus de la CBJNQ et de la CNEQ.

1.1 Les données sur la population

En 2010, la population autochtone ne représente que 1 % de la population québécoise. Cependant, ce groupe affiche un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

Entre 2001 et 2010, la population autochtone a augmenté de près de 15,7% contre 6,9% pour l'ensemble du Québec. C'est parmi la population inuite que l'augmentation a été la plus importante avec 19,0% comparativement à 15,2% pour la population amérindienne. Parmi les Amérindiens, on remarque que le taux de croissance a été plus élevé chez ceux qui demeurent dans une communauté que chez les non-résidents, soit 16,7% comparativement à 11,7%.

De plus, les Amérindiens qui résident dans une communauté représentent 70,7% de la population amérindienne inscrite en 2010. Chez les Inuit, la proportion de ceux qui demeurent dans les villages s'élève à 94,2%.

4. Les données du Registre des bénéficiaires ne représentent pas une recension exhaustive de la nation inuite. Après dix ans, une personne qui habite en dehors des territoires conventionnés ne figure plus au Registre des bénéficiaires. Cette situation est réversible à la condition que cette personne revienne vivre sur ces territoires.

Tableau 1 Nombre de personnes et taux de croissance de la population autochtone au Québec, selon le lieu de résidence, et l'ensemble du Québec, 2001 à 2010

	2001 N	2006 N	2007 N	2008 ^r N	2009 ^r N	2010 ^p N	2001 à 2010 variation en %
Inuit:	9 462	10 402	10 509	10 625	10 976	11 256	19,0
Résidents (dans les villages)	8 925	9 847	9 952	10 036	10 390	10 599	18,8
Non-résidents	537	555	557	589	586	657	22,3
Amérindiens:	64 304	69 749	70 946	72 090	73 227	74 097	15,2
Résidents (dans les communautés)	44 856	48 975	49 806	50 726	51 760	52 367	16,7
Non-résidents	19 448	20 774	21 140	21 364	21 467	21 730	11,7
Total autochtones	73 766	80 151	81 455	82 715	84 203	85 353	15,7
Résidents	53 781	58 822	59 758	60 762	62 150	62 966	17,1
Non-résidents	19 985	21 329	21 697	21 953	22 053	22 387	12,0
Ensemble du Québec	7 396 331	7 631 552	7 687 423	7 751 332	7 828 357	7 907 375	6,9

r : Donnée révisée

p : Donnée provisoire

Sources : MSSS, Registre des autochtones, peuple Inuit, au 31 décembre de chaque année;

MAADNC, Population du Registre des Indiens, au 31 décembre de chaque année;

Institut de la statistique du Québec, population au 1^{er} juillet de chaque année.

Par conséquent, en plus de s'accroître rapidement, la population autochtone du Québec se concentre surtout dans les communautés, les villages inuits ou les terres de la Couronne. Cette situation se démarque de celle observée dans les autres provinces canadiennes.

Comparativement aux autres provinces et territoires, le Québec affiche la proportion la plus élevée d'Amérindiens inscrits qui résident dans une communauté ou sur une terre de la Couronne. Au Canada, cette proportion est de 55,7% alors qu'elle est de 70,7% au Québec. En 2010, la province regroupait 9,0% de la population amérindienne inscrite au Canada (tableau 2).

Tableau 2 Population amérindienne au Canada et par province, au 31 décembre 2010

	Population amérindienne		Population amérindienne qui réside sur les réserves et territoires		Population amérindienne qui réside hors des réserves et territoires	
	N	%	N	%	N	%
Canada:	824 341	100,0	459 159	55,7	365 182	44,3
Ontario	181 524	22,0	88 420	48,7	93 104	51,3
Manitoba	136 355	16,5	84 392	61,9	51 963	38,1
Saskatchewan	134 021	16,3	66 707	49,8	67 314	50,2
Colombie-Britannique	129 713	15,7	61 147	47,1	68 566	52,9
Alberta	108 318	13,1	68 394	63,1	39 924	36,9
Québec	74 097	9,0	52 367	70,7	21 730	29,3
Atlantique	34 307	4,2	21 824	63,6	12 483	36,4
Territoires du Nord-Ouest	17 572	2,1	11 949	68,0	5 623	32,0
Yukon	8 434	1,0	3 959	46,9	4 475	53,1

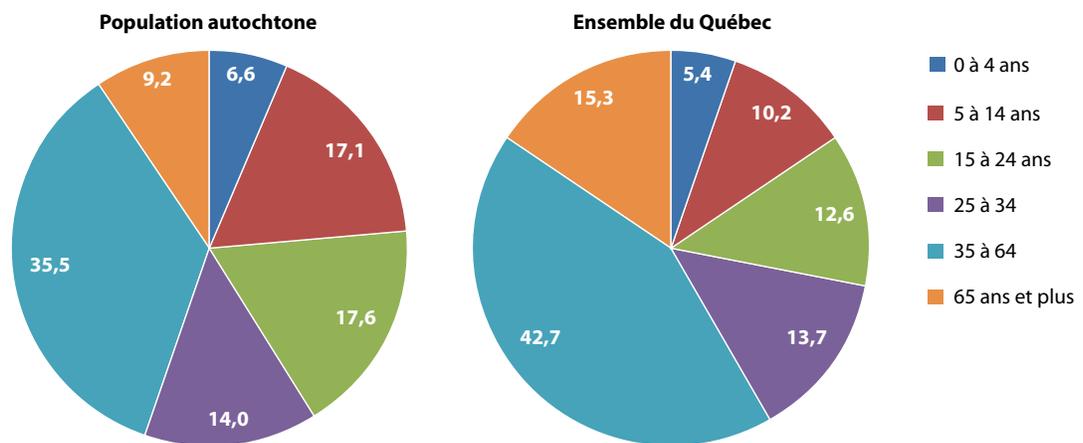
Source : MAADNC, Population indienne inscrite, selon le sexe et la résidence, 2010,

1.2 Les données par groupe d'âge

La population autochtone présente une structure par âge nettement plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. En 2010, 23,7% de cette population autochtone a moins de 15 ans, alors que cette proportion est de 15,6% pour l'ensemble du Québec (voir graphique 2).

Au sein de la population autochtone, on constate également des différences entre les groupes (voir annexe 2). Le taux de jeunes de moins de 15 ans se situe à 33,1% dans la population inuite et de 26,0% dans la population amérindienne résidente. Du côté de la population amérindienne non résidente, la proportion de jeunes de moins de 15 ans se rapproche de celle de l'ensemble du Québec, avec 13,4%.

Graphique 2 Population autochtone et ensemble du Québec, par groupe d'âge (en %), au 31 décembre 2010



Sources: MSSS, Registre des bénéficiaires par communauté d'affiliation, peuple inuit, 31 décembre 2010; MAADNC, Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, Québec, 31 décembre 2010; Institut de la statistique du Québec, estimation de la population au 1^{er} juillet, Québec.

2. POPULATION SCOLAIRE AUTOCHTONE AU QUÉBEC

2.1 L'organisation scolaire

Les données scolaires utilisées dans le présent bulletin proviennent de deux sources, soit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour les autochtones conventionnés (Cris, Inuit et Naskapis) et des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC)⁵ pour les autres communautés autochtones. L'information disponible au MELS sur la population scolaire autochtone se rapporte essentiellement aux personnes qui résident dans les communautés, les établissements « indiens », les territoires conventionnés ou les villages inuits. Aucune information n'est disponible sur la situation des autochtones vivant en dehors de ces territoires, si ce n'est dans la déclaration relative à la langue maternelle lors de l'inscription. Les données sont donc fragmentaires et ne sont pas diffusées. Il faut aussi préciser que dans l'information recueillie par le MELS, il n'y a pas de question relative à l'origine ethnique qui permettrait de reconnaître ces personnes comme étant des autochtones.

Jusqu'en 1978, les AADNC construisaient et administraient les écoles dans les communautés et les territoires. Au Québec, on comptait une trentaine d'écoles, réparties dans les différentes communautés. Les élèves du secondaire et du postsecondaire s'inscrivaient dans le réseau public québécois, conformément à des ententes de financement entre le gouvernement fédéral et les organismes scolaires concernés.

5. Anciennement le ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada (MAINC).

Depuis la fin des années 1970, les choses ont changé. La *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) est signée en 1975 et, en 1978, la *Convention du Nord-Est québécois* permet aux Naskapis de Schefferville de se joindre à l'accord. Les conventions prévoient la création de la commission scolaire Crie pour les villages cris, de la commission scolaire Kativik pour les résidents des villages nordiques et d'une école spéciale pour les élèves naskapis de Kawawachikamach.

La compétence des commissions scolaires Crie et Kativik couvre l'enseignement primaire et secondaire de même que l'éducation aux adultes. En vertu de ces conventions, le gouvernement fédéral est responsable de 75 % de leurs coûts de fonctionnement et d'investissement, tandis que le gouvernement provincial se charge des 25 % restants pour la Commission scolaire Crie et l'École des Naskapis. En ce qui concerne la Commission scolaire Kativik, ces proportions sont inversées. L'École des Naskapis est par ailleurs administrée par la communauté, mais elle relève directement de la Commission scolaire Central Québec.

Dans le cas des autres nations, le gouvernement fédéral, en vertu de la Loi sur les Indiens, fournit le financement de l'éducation aux conseils de bande pour appuyer les services d'enseignements aux Amérindiens inscrits et qui résident dans les communautés. Ces sommes sont versées en vertu d'ententes de financement par lesquelles les communautés gèrent les services éducatifs relatifs à l'enseignement primaire et secondaire sur leur territoire. Toutefois, il est important de mentionner que ce ne se sont pas toutes les « réserves indiennes » qui ont des écoles tant primaires que secondaires sur leur territoire. Pour les autochtones non inscrits, pour ceux qui vivent en dehors des communautés et ceux qui ne bénéficient pas d'écoles sur leur territoire, la scolarisation se fait dans le système scolaire québécois. Il est donc difficile, voire impossible de les distinguer des autres élèves.

2.2 La population autochtone d'âge scolaire au Québec

Au Québec, en 2010, la population autochtone d'âge scolaire est de 22 649 jeunes de 5 à 19 ans. Ce nombre représente 1,7 % de la population d'âge scolaire de l'ensemble du Québec (voir tableau 3).

Tableau 3 Population autochtone d'âge scolaire au Québec, 5 à 19 ans, 2010

Groupe d'âge	Population autochtone d'âge scolaire			Population d'âge scolaire pour l'ensemble du Québec ^E
	Population inuite N	Population amérindienne N	Total population autochtone N	
5 ans à 9 ans	1 376	5 913	7 289	386 746
10 ans à 14 ans	1 297	6 045	7 342	419 048
15 ans à 19 ans	1 342	6 676	8 018	499 594
Total	4 015	18 634	22 649	1 305 388

E: Estimations postcensitaires provisoires pour 2010.

Sources: MSSS, Registre des bénéficiaires par communauté d'affiliation, 31 décembre 2010; MAADNC, Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, Québec, 31 décembre 2010. Institut de la statistique du Québec (ISQ), estimation de la population au 1^{er} juillet, Québec.

2.3 La fréquentation au préscolaire, au primaire et au secondaire

En 2009-2010, la grande majorité des élèves identifiés comme autochtones fréquentaient une école située dans une communauté. Les données du tableau 4 montrent que cette proportion atteint 95,2 % au préscolaire et près de 90 % au primaire, pour s'établir à 81,1 % au secondaire.

La fréquentation scolaire en dehors des communautés autochtones n'a augmenté que d'un point de pourcentage depuis l'année 2001-2002, passant de 12,2 % à 13,4 % en 2009-2010.

Tableau 4 Nombre d'élèves autochtones reconnus par le MAADNC ou le MELS selon l'ordre d'enseignement et la fréquentation scolaire, 2001-2002 et 2009-2010

2001-2002									
Ordre d'enseignement	Fréquentation scolaire dans les communautés						Fréquentation hors des communautés, écoles publiques et privées (données du MAADNC)		Total
	Écoles de bande	Territoires conventionnés			Total dans communautés		N	%	
		CS Crie	CS Kativik	École naskapie					
N	N	N	N	N	%	N	%	N	
Préscolaire	1 120	533	227	40	1 920	95,4	93	4,6	2 013
Primaire	3 681	1 802	1 867	142	7 492	90,9	752	9,1	8 244
Secondaire	2 420	1 102	832	78	4 432	80,5	1 076	19,5	5 508
Total	7 221	3 437	2 926	260	13 844	87,8	1 921	12,2	15 765

Sources : MAADNC pour les bandes non conventionnées et MELS, SPSC, DSID, Banque de données BCS (SM3)S026) pour les conventionnés.

2009-2010 ^P									
Ordre d'enseignement	Fréquentation scolaire dans les communautés						Fréquentation hors des communautés, écoles publiques et privées (données du MAADNC)		Total
	Écoles de bande	Territoires conventionnés			Total dans communautés		N	%	
		CS Crie	CS Kativik	École naskapie					
N	N	N	N	N	%	N	%	N	
Préscolaire	1 047	666	267	10	1 990	95,2	101	4,8	2 091
Primaire	2 861	1 768	1 611	85	6 325	89,6	736	10,4	7 061
Secondaire	2 939	1 395	1 253	100	5 687	81,1	1 326	18,9	7 013
Total	6 847	3 829	3 131	195	14 002	86,6	2 163	13,4	16 165

P : Données provisoires

Sources : MAADNC, Données sur la fréquentation scolaire pour les écoles de bandes et les écoles publiques et privées, année scolaire 2009-2010, 1^{er} novembre 2010; MELS, SPSC, DSID, système Charlemagne, données au 28 janvier 2011.

2.4 La fréquentation scolaire au postsecondaire

Au postsecondaire, les étudiants autochtones fréquentent généralement les établissements du réseau québécois. Par ailleurs, plusieurs cégeps et universités ont mis en place des services, des programmes et des structures d'accueil adaptés à leurs besoins afin de faciliter leur intégration.

Cependant, pour le Ministère, le dénombrement des élèves autochtones du postsecondaire demeure partiel. Tant au collégial qu'à l'université, le repérage des étudiants autochtones se fait par la déclaration de citoyenneté ou du statut légal, lors de l'inscription. Par conséquent, ces résultats doivent être interprétés avec prudence puisqu'il est possible que les étudiants autochtones ne se déclarent pas systématiquement comme tels. Cette situation rend l'interprétation difficile puisqu'il n'est pas possible de distinguer une baisse réelle du nombre d'élèves autochtones d'une baisse associée à la déclaration du statut légal d'« Indien ».

Chaque année depuis 1998, en moyenne 550 élèves inscrits au trimestre d'automne au collégial ont déclaré leur statut d'« Indien » (tableau 5). Ce qui ne représente que 0,3 % de tous les élèves inscrits au collégial à l'automne.

Tableau 5 Effectif au collégial, trimestre d'automne, selon le statut légal au Canada, 1998-1999 à 2010-2011

Année scolaire	Statut légal au Canada		
	Citoyen canadien	Citoyen canadien « Indien »	Total ¹
1998-1999	214 641	547	228 710
1999-2000	206 377	501	219 214
2000-2001	200 282	499	213 422
2001-2002	193 376	556	206 362
2002-2003	188 179	626	200 788
2003-2004	182 608	588	195 805
2004-2005	180 032	756	193 532
2005-2006	175 862	672	189 394
2006-2007	180 188	728	191 698
2007-2008	186 390	707	198 658
2008-2009	192 883	653	205 745
2009-2010^P	200 277	600	213 821
2010-2011^P	203 817	474	217 674

1 : Le total inclut les statuts suivants: citoyen canadien, résident permanent, Indien, résident temporaire, réfugié reconnu et autre statut légal au Canada.

P : Données provisoires

Source : MELS, SPSP, DSID, système Socrate, effectif au collégial, trimestre d'automne, données au 26 février 2011.

Chaque année en moyenne, seulement 185 élèves déclarent un statut d'«Indien» au trimestre d'automne à l'université (tableau 6). Ce qui ne représente que 0,07 % de tous les élèves inscrits. De plus, depuis le début des années 2000, on remarque que le nombre d'élèves ayant déclaré un statut d'«Indien» a diminué.

Tableau 6 Effectif à l'université, trimestre d'automne, selon le statut légal au Canada, 2001-2002 à 2009-2010

Année scolaire	Statut légal au Canada		
	Citoyen canadien	Citoyen canadien « Indien »	Total ¹
2001-2002	203 832	281	236 720
2002-2003	208 929	184	246 798
2003-2004	213 482	176	255 852
2004-2005	215 591	222	259 044
2005-2006	216 886	207	261 467
2006-2007	216 202	129	262 142
2007-2008	216 473	150	263 110
2008-2009	216 853	161	264 024
2009-2010^P	221 911	175	271 991

1 : Le total inclut les statuts suivants: citoyen canadien, résident permanent, Indien, résident temporaire, réfugié reconnu et autre statut légal au Canada.

P : Données provisoires.

Source : MELS, SPSP, DSID, Système GDEU, effectif universitaire, trimestre d'automne, données au 28 janvier 2011.

3. PRÉVISIONS LIÉES À L'EFFECTIF SCOLAIRE AU PRÉSCOLAIRE, AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Le MELS produit chaque année, pour chacune des commissions scolaires, des prévisions relatives à l'effectif au préscolaire, au primaire et au secondaire. L'effectif du tableau 7 couvre les cinq dernières années ainsi que les quinze prochaines années⁶ pour les commissions scolaires Crie et Kativik de même que pour l'ensemble du Québec (réseau public, toutes langues d'enseignement confondues).

Même si leur influence sur la tendance provinciale va demeurer faible étant donné qu'elles ne représentent qu'un très faible pourcentage de l'effectif total, les commissions scolaires Crie et Kativik présentent des prévisions plus positives que celles de l'ensemble du Québec. Au cours des cinq dernières années, l'effectif des commissions scolaires Crie et Kativik a augmenté de 4 %, cette croissance devant s'accélérer au cours des prochaines années. Pour la Commission scolaire Crie, son effectif pourrait être de près de 20 % supérieur en 2024 comparativement à ce qui a été observé en 2009, soit 753 élèves de plus. Quant à la Commission scolaire Kativik, quoique toujours positive, l'augmentation de l'effectif se fera de manière plus graduelle pour être de 13 % supérieur en 2024, soit une hausse de 410 élèves.

Il faut mentionner une situation particulière en ce qui concerne la Commission scolaire Kativik. En effet, avant 2008-2009, une septième année était ajoutée aux études de nombre d'élèves du primaire afin de consolider leurs acquis en français ou en anglais. Cette année supplémentaire a été depuis transférée au secondaire. C'est pourquoi l'on observe, entre 2005 et 2009, une hausse de 40,6 % de l'effectif au secondaire et une baisse de 13,3 % au primaire.

Les prévisions pour l'ensemble du Québec sont établies pour la formation générale des jeunes du réseau public. Les commissions scolaires du Québec connaîtront donc une hausse de 12,2 % de leur effectif entre 2009 et 2024, soit 106 000 élèves de plus. Entre temps, on observera une baisse jusqu'aux environs de 2014 pour ensuite connaître une remontée due au nombre croissant de naissances qu'on observe depuis quelques années au Québec.

6. Pour plus d'information sur les prévisions de l'effectif scolaire, vous pouvez consulter le site du MELS à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/previsionsPrimaireSecondaire/>.

Tableau 7 Prévisions relatives à l'effectif scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire pour les commissions scolaires Crie et Kativik ainsi que pour l'ensemble du réseau public québécois, 2009 à 2024

Commission scolaire Crie:

Ordre d'enseignement	Observations			Prévisions					
	2005-2006	2009-2010	Variation (%) 2005 à 2009	2014-2015	2009 à 2014 %	2019-2020	2009 à 2019 %	2024-2025	2009 à 2024 %
Préscolaire	581	663	14,1	718	8,3	683	3,0	675	1,8
Primaire	1 766	1 767	0,1	2 078	17,6	2 172	22,9	2 093	18,4
Secondaire	1 327	1 396	5,2	1 484	6,3	1 722	23,4	1 811	29,7
Ensemble	3 674	3 826	4,1	4 280	11,9	4 577	19,6	4 579	19,7

Commission scolaire Kativik:

Ordre d'enseignement	Observations			Prévisions					
	2005-2006	2009-2010	Variation (%) 2005 à 2009	2014-2015	2009 à 2014 %	2019-2020	2009 à 2019 %	2024-2025	2009 à 2024 %
Préscolaire	260	267	2,7	301	12,7	285	6,7	279	4,5
Primaire	1 857	1 610	-13,3	1 622	0,7	1 782	10,7	1 735	7,8
Secondaire	890	1 251	40,6	1 375	9,9	1 371	9,6	1 524	21,8
Ensemble	3 007	3 128	4,0	3 298	5,4	3 438	9,9	3 538	13,1

Ensemble du Québec réseau public toutes langues d'enseignement

Ordre d'enseignement	Observations			Prévisions					
	2005-2006	2009-2010	Variation (%) 2005 à 2009	2014-2015	2009 à 2014 %	2019-2020	2009 à 2019 %	2024-2025	2009 à 2024 %
Préscolaire	75 260	75 923	0,9	91 175	20,1	88 653	16,8	88 887	17,1
Primaire	478 772	429 849	-10,2	466 187	8,5	517 561	20,4	512 521	19,2
Secondaire	389 392	360 378	-7,5	306 593	-14,9	327 579	-9,1	370 618	2,8
Ensemble	943 424	866 150	-8,2	863 955	-0,3	933 793	7,8	972 026	12,2

Source : MELS, SPSS, DSID, Prévisions de l'effectif scolaire au primaire et au secondaire, 2010 à 2024, février 2011.

4. PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES CRIE ET KATIVIK

La prise en charge de l'organisation scolaire par les communautés, par l'école de bande ou les commissions scolaires Crie et Kativik, a entraîné celle du personnel enseignant. Cette prise en charge s'est effectuée dans un contexte scolaire visant à concilier l'enseignement de la langue et de la culture autochtone et celui des matières scolaires. L'utilisation de la langue autochtone comme langue d'enseignement au cours des premières années du primaire a ouvert la porte au personnel enseignant d'origine autochtone. À défaut de données sur le personnel enseignant dans les écoles de bande, la situation qui prévaut dans les commissions scolaires Crie et Kativik sera présentée à titre indicatif.

4.1 La langue maternelle du personnel enseignant

À partir de la déclaration de la langue maternelle du personnel enseignant dans les commissions scolaires Crie et Kativik, il est possible de présenter la proportion de ce personnel qui serait d'origine autochtone (tableau 8).

Les données montrent que le personnel enseignant de langue maternelle autochtone se concentre au préscolaire et au primaire. En effet, en 2009-2010, 50,2 % de ces personnes ont déclaré que la langue autochtone était leur langue maternelle contre 24,2 % au secondaire.

Cependant, entre 2001-2002 et 2009-2010, on remarque une augmentation du personnel enseignant d'origine autochtone au secondaire. Dans la Commission scolaire Crie, cette proportion est passée de 16 % en 2001-2002 à près de 22 % en 2009-2010. Dans la Commission scolaire Kativik, cette proportion est passée de 19 % à 26 % durant la même période.

Malgré cette hausse, la proportion du personnel enseignant autochtone est demeurée la même dans l'ensemble, soit environ 40 %. Cette situation est due à la baisse observée au préscolaire et au primaire (de 56 % à 50,2 %). Cette baisse a été particulièrement marquée dans la Commission scolaire Crie où la proportion du personnel enseignant de langue maternelle autochtone a diminué, soit de 61 % à 53 % entre 2001-2002 et 2009-2010.

Tableau 8 Personnel enseignant selon la langue maternelle et l'ordre d'enseignement, dans les commissions scolaires Crie et Kativik, 2001-2002 et 2009-2010

	2001-2002			2009-2010		
	Préscolaire et primaire %	Secondaire %	Total %	Préscolaire et primaire %	Secondaire %	Total %
Commission scolaire Crie :						
Autochtone	61,0	16,0	41,0	53,0	21,8	40,4
Non-autochtone	39,0	84,0	59,0	47,0	78,2	59,6
Commission scolaire Kativik :						
Autochtone	51,0	19,0	40,0	47,8	26,0	38,5
Non-autochtone	49,0	81,0	60,0	52,2	74,0	61,5
Commissions scolaires Crie et Kativik :						
Autochtone	56,0	17,0	41,0	50,2	24,2	39,4
Non-autochtone	44,0	83,0	59,0	49,8	75,8	60,6

Source : MELS, SPSC, DSID, système PERCOS, avril 2011.

4.2 L'âge du personnel enseignant

L'âge moyen de l'ensemble du personnel enseignant des commissions scolaires Crie et Kativik a augmenté au fil du temps pour se situer au même niveau que celui des autres commissions scolaires au Québec en 2009-2010, soit 43 ans environ (tableau 9). La proportion de jeunes enseignants (moins de 30 ans) pour ces deux commissions scolaires est passée de 29,1 % en 1989-1990 à 16,3 % en 2009-2010. Elle demeure cependant supérieure à celle des autres commissions scolaires dont la proportion d'enseignants de moins de 30 ans était de 5,3 % en 2009-2010.

Tableau 9 Âge du personnel enseignant, 1989-1990, 1999-2000 et 2009-2010

Groupe d'âge	1989-1990		1999-2000		2009-2010	
	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %
Moins de 25 ans	8,4	0,7	4,2	0,9	4,5	0,2
25 à 29 ans	20,7	3,8	18,7	10,0	11,8	5,1
30 à 34 ans	21,7	6,4	14,0	12,7	16,2	17,7
35 à 39 ans	17,6	14,7	15,6	11,7	13,9	19,4
40 à 44 ans	15,1	30,3	13,6	11,5	9,7	16,6
45 à 49 ans	8,4	24,7	12,5	17,4	11,3	14,6
50 à 54 ans	5,6	12,9	12,2	26,9	11,0	13,3
55 à 59 ans	1,5	5,2	5,8	7,8	11,0	10,5
60 à 64 ans	0,8	1,2	2,9	0,9	8,4	2,3
65 ans et plus	0,3	0,1	0,4	0,1	2,3	0,4
Âge moyen	36,1 ans	44 ans	40 ans	43,9 ans	43,1 ans	43,2 ans

Source : MELs, SPsG, DSID, système PERCOS, avril 2011.

4.3 Le nombre d'années d'expérience du personnel enseignant

Le profil par âge plus jeune du personnel enseignant des commissions scolaires Crie et Kativik se reflète également dans le nombre d'années d'expérience qui est de douze ans en moyenne en 2009-2010, comparativement à presque dix-sept ans dans les autres commissions scolaires (tableau 10). Toutefois, le nombre moyen d'années d'expérience du personnel enseignant des commissions scolaires Crie et Kativik est en constante progression: il a augmenté de près de cinq années depuis 1989-1990. On observe la tendance inverse dans les autres commissions scolaires dont le nombre moyen d'années d'expérience du personnel est passé de 19,2 ans à 16,7 ans. Il s'agit d'une conséquence directe du rajeunissement du personnel enseignant.

Tableau 10 Nombre d'années d'expérience du personnel enseignant, 1989-1990, 1999-2000 et 2009-2010

Années d'expérience	1989-1990		1999-2000		2009-2010	
	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %
1 an et moins	7,4	0,4	8,5	0,2	7,1	0,1
2 à 4 ans	34,9	3,0	30,9	11,2	20,3	2,2
5 à 9 ans	24,7	6,5	22,2	17,0	20,3	17,7
10 à 14 ans	14,0	11,3	14,7	13,8	19,9	27,6
15 à 19 ans	16,8	30,8	10,4	11,3	11,7	18,9
20 à 24 ans	1,8	22,7	9,8	14,3	8,8	14,7
25 à 29 ans	0,0	16,7	2,2	18,3	5,5	9,8
30 ans et plus	0,3	8,6	1,3	13,9	6,4	8,9
Moyenne	7,5 années	19,2 années	9,2 années	16,9 années	12 années	16,7 années

Source : MELs, SPsG, DSID, système PERCOS, avril 2011.

4.4 Le nombre d'années de scolarité du personnel enseignant

En 2009-2010, près du tiers (32,7 %) du personnel enseignant des commissions scolaires Crie et Kativik avaient moins de seize années de scolarité alors que, pour les autres commissions scolaires, cette proportion n'était que de 3,7 % (tableau 11).

Tableau 11 Nombre d'années de scolarité du personnel enseignant, 1989-1990, 1999-2000 et 2009-2010

Années de scolarité	1989-1990		1999-2000		2009-2010	
	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %
14 ans	26,5	15,5	24,7	5,5	29,5	2,5
15 ans	5,4	12,9	3,1	4,7	3,2	1,2
16 ans	34,2	19,8	31,1	26,4	23,0	28,5
17 ans	20,9	21,8	23,1	25,6	27,0	37,1
18 ans	7,7	15,3	8,7	18,5	10,0	18,3
19 ans	5,4	14,6	6,2	17,4	4,4	10,6
20 ans et plus	0,0	0,1	3,1	1,9	3,0	1,9

Source : MELS, SPSC, DSID, système PERCOS, avril 2011.

En résumé, malgré une hausse de la représentativité du personnel enseignant de langue maternelle autochtone au secondaire, on constate la tendance inverse au préscolaire et au primaire. Par conséquent, la proportion du personnel enseignant d'origine autochtone est demeurée, à peu de choses près, au même niveau que celui observé en 2001-2002.

Cependant, on note une réelle réduction de l'écart entre le personnel enseignant des commissions scolaires Crie et Kativik quant à l'âge moyen. Malgré cette progression, des différences importantes demeurent quant au nombre d'années d'expérience et de scolarité reconnues.

5. CHEMINEMENT ET RÉUSSITE SCOLAIRES

5.1 Le cheminement scolaire et les commissions scolaires Crie et Kativik : écart observé par rapport à l'âge modal

Le cheminement normal d'un élève dans le système scolaire québécois, pour ce qui est de l'âge et du cycle, est le suivant : 4 et 5 ans au préscolaire, 6 ans en première année de fréquentation au premier cycle du primaire, 8 ans en première année de fréquentation au deuxième cycle du primaire, 10 ans en première année de fréquentation du troisième cycle du primaire, 12 ans à l'entrée au secondaire et 14 ans à la première année de fréquentation du deuxième cycle du secondaire pour se terminer à l'âge de 16 ans. Ces âges, où l'on trouve le plus grand nombre d'élèves, est désigné comme étant l'âge modal. Les élèves qui suivent cette progression forment le groupe modal tandis que ceux qui s'en éloignent d'une année ou plus se trouvent en situation de retard scolaire. Les élèves en avance sont comptés parmi ceux qui n'ont aucun retard.

En 2010-2011, on note que, avant la première année du troisième cycle du primaire, il n'existe que peu de différences entre les commissions scolaires du Québec et les commissions scolaires Crie et Kativik pour ce qui est de la proportion d'élèves qui n'ont aucun retard scolaire. C'est à partir du troisième cycle du primaire qu'un écart est relevé par rapport à l'ensemble du Québec, écart qui ne cesse de se creuser aux premier et deuxième cycles du secondaire.

Tableau 12 Répartition (en %) de l'effectif scolaire de la formation générale des jeunes selon la classe et l'écart par rapport à l'âge modal, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2010-2011

Année scolaire 2010-2011 ^P													
Âge modal	Ordre d'enseignement et classe	Commission scolaire Crie				Commission scolaire Kativik				Ensemble du Québec			
		Aucun %	1 an %	2 ans %	3 ans + %	Aucun %	1 an %	2 ans %	3 ans + %	Aucun %	1 an %	2 ans %	3 ans + %
5 ans	Maternelle 5 ans	99,7	0,3	0,0	0,0	98,8	1,2	0,0	0,0	98,8	1,2	0,0	0,0
6 ans	Primaire, cycle 1, 1 ^{re} année	99,7	0,3	0,0	0,0	99,2	0,4	0,4	0,0	97,2	2,1	0,3	0,4
8 ans	Primaire, cycle 2, 1 ^{re} année	91,7	8,3	0,0	0,0	93,8	5,9	0,4	0,0	91,3	7,4	0,8	0,5
10 ans	Primaire, cycle 3, 1 ^{re} année	80,8	18,8	0,3	0,0	85,4	13,4	0,8	0,4	89,4	10,0	0,5	0,0
12 ans	Secondaire, cycle 1, 1 ^{re} année	65,2	31,8	0,4	2,6	42,0	38,3	13,2	6,5	83,4	12,9	2,6	1,1
14 ans	Secondaire, cycle 2, 1 ^{re} année	28,9	28,6	26,2	16,4	7,3	47,1	27,2	18,4	69,9	20,2	7,4	2,5

P : Données provisoires.

Source : MELs, SPSG, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 30 avril 2011.

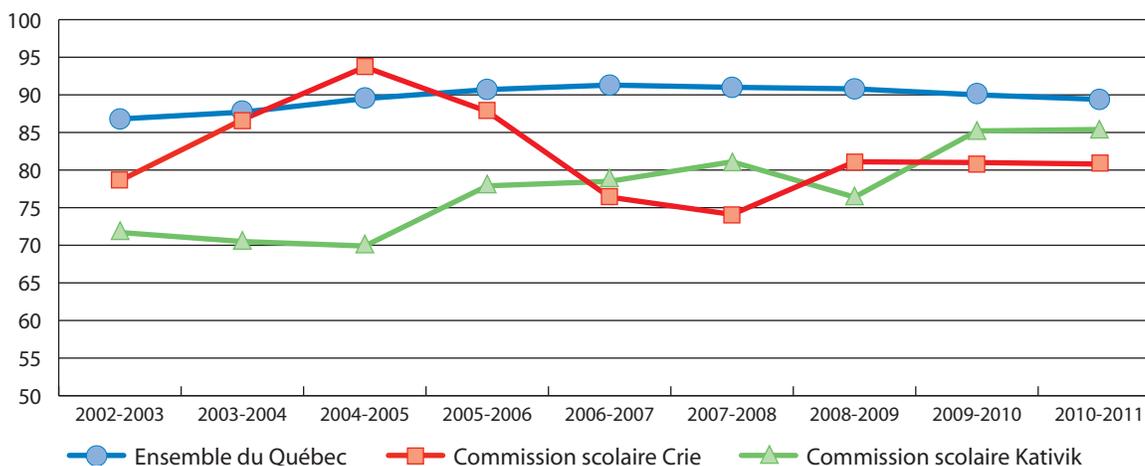
Les graphiques 3, 4 et 5 illustrent l'évolution de cet écart en présentant la proportion d'élèves sans aucun retard à la première année du troisième cycle du primaire, à la première année du premier cycle du secondaire et à la première année du deuxième cycle du secondaire, de 2002-2003 à 2010-2011.

Pour l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves sans retard à la première année du troisième cycle du primaire est demeurée assez stable entre 2002-2003 et 2010-2011, soit autour de 90 %.

À l'inverse, la Commission scolaire Crie présente d'importantes fluctuations durant cette période. On remarque une baisse importante à partir de 2004-2005 pour atteindre un creux en 2007-2008 avec 75 %. Depuis 2008-2009, la proportion d'élèves sans retard est demeurée légèrement au-dessus de 80 %.

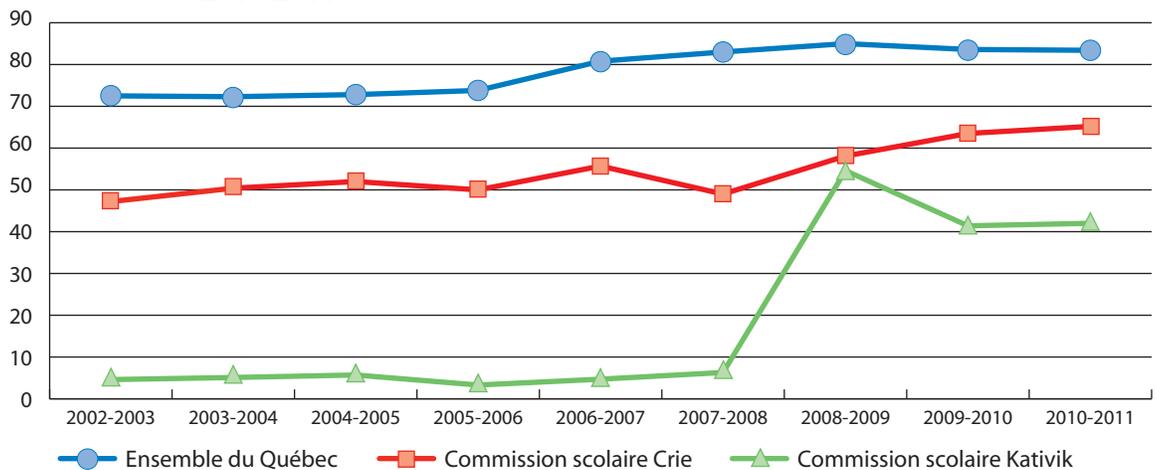
Quant à la Commission scolaire Kativik, on observe une nette amélioration. En 2002-2003, la proportion d'élèves sans retard était d'environ 72 %. Elle n'a cessé de progresser depuis pour atteindre 85 % huit ans plus tard et se rapprocher sensiblement de la moyenne provinciale.

Graphique 3 Proportion d'élèves (en %) n'affichant aucun retard scolaire à la première année du troisième cycle du primaire, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2002-2003 à 2010-2011



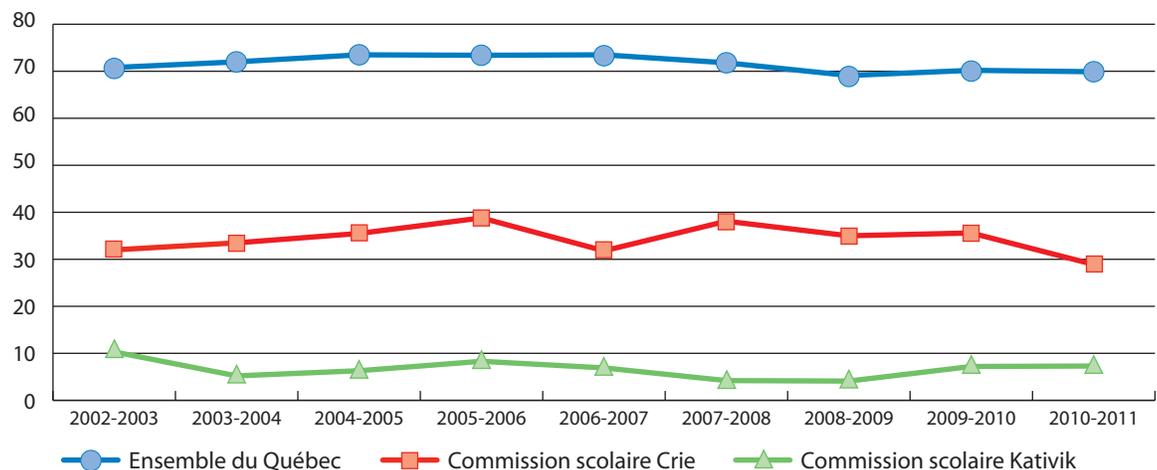
À l'entrée au secondaire (graphique 4), l'écart s'est élargi entre les commissions scolaires Crie et Kativik et l'ensemble du Québec, et ce, malgré une tendance à la hausse de la proportion d'élèves sans retard. De plus, du côté de la Commission scolaire Kativik, on remarque l'impact de la décision de reporter la septième année du primaire au secondaire, à partir de 2008-2009. En dépit de cette situation, moins de la moitié (42 %) de ces élèves ne présentaient aucun retard par rapport à l'âge en 2010-2011 lors de leur première année au secondaire.

Graphique 4 Proportion d'élèves (en %) n'affichant aucun retard scolaire à la première année de fréquentation du premier cycle du secondaire, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2002-2003 à 2010-2011



À l'entrée au deuxième cycle du secondaire (graphique 5), la proportion d'élèves sans retard a peu évolué depuis 2002-2003, tant pour l'ensemble du Québec que pour les commissions scolaires Crie et Kativik. Elle est de 71 % en moyenne pour l'ensemble du Québec, de 34 % pour la commission scolaire Crie et de 7 % pour la commission scolaire Kativik.

Graphique 5 Proportion d'élèves (en %) n'affichant aucun retard scolaire à la première année de fréquentation du deuxième cycle du secondaire, commissions scolaires Crie et Kativik et ensemble du Québec (public et privé), 2002-2003 à 2010-2011



Il est important de mentionner que le retard scolaire a un impact déterminant sur la réussite scolaire des élèves et est l'un des principaux facteurs du décrochage scolaire. Aussi, plus l'élève accumule de retard durant son cheminement scolaire, plus il est susceptible de connaître un ou des épisodes de décrochage.

5.2 L'ensemble des sorties sans diplôme ni qualification

Parmi l'ensemble des sortants du secondaire pour une année donnée, en formation générale des jeunes, on considère la proportion de ceux qui obtiennent, durant l'année, un diplôme ou une qualification du secondaire⁷. L'ensemble des sortants du secondaire est constitué de deux groupes: les sortants avec diplôme ou qualification et les sortants sans diplôme ni qualification. Ces derniers sont identifiés comme tels lorsqu'ils n'ont pas obtenu de diplôme ni de qualification durant l'année, et ils ne sont réinscrits nulle part au Québec l'année suivante⁸, c'est-à-dire ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial. Il faut souligner que ces sorties sans diplôme ni qualification, que l'on désigne comme étant du décrochage annuel, comprennent aussi les sorties dues à l'émigration et des causes autres que le décrochage.

Au Québec, la proportion de sortants sans diplôme ni qualification est de 18,4 % en 2008-2009 alors qu'elle se situait à 21,9 % en 1999-2000. Cependant, la situation est toute autre parmi les élèves des territoires conventionnés. En effet, le taux de décrochage annuel a grimpé, passant de 73,7 % à 86,0 %. Autrement dit, en 2008-2009, sur 100 élèves qui ont quitté la formation générale des jeunes, seulement 14 avaient obtenu un diplôme ou une qualification. Par ailleurs, dans la Commission scolaire Crie, le taux de décrochage annuel a bondi en 2005-2006 pour atteindre 83,9 %, et il a continué d'augmenter. En 2008-2009, il avoisinait les 92 %. La Commission scolaire Kativik a enregistré peu de fluctuations à ce chapitre et le taux de décrochage annuel est demeuré élevé tout au long de la période, soit entre 80 % et 85 % en moyenne. Quant à l'École des Naskapis, le nombre peu élevé de sortants amène de grandes variations d'une année à l'autre, ce taux étant néanmoins bien souvent supérieur à 60 %.

Tableau 13 Ensemble des sortants sans diplôme ni qualification au secondaire (décrochage annuel), en formation générale des jeunes, territoires conventionnés et ensemble du Québec, 1999-2000 à 2008-2009

Année scolaire	Territoires conventionnés				Ensemble du Québec %
	Commission scolaire Crie %	Commission scolaire Kativik %	École naskapie %	Total %	
1999-2000	70,1	78,3	40,0	73,7	21,9
2000-2001	76,3	84,7	73,3	79,5	21,5
2001-2002	76,2	78,0	66,7	76,9	22,3
2002-2003	71,8	79,6	47,4	74,0	22,2
2003-2004	65,0	83,6	60,0	73,2	21,8
2004-2005	68,9	81,8	71,4	74,6	21,2
2005-2006	83,9	82,8	100,0	83,8	20,7
2006-2007	82,2	90,1	84,0	85,4	20,7
2007-2008	91,1	83,3	90,5	87,9	20,3
2008-2009	91,6	80,5	69,6	86,0	18,4
2009-2010	90,1	80,1	81,3	85,2	17,4

Source : MELS, SPSC, DSID, Indicateurs nationaux, système Charlemagne, novembre 2011.

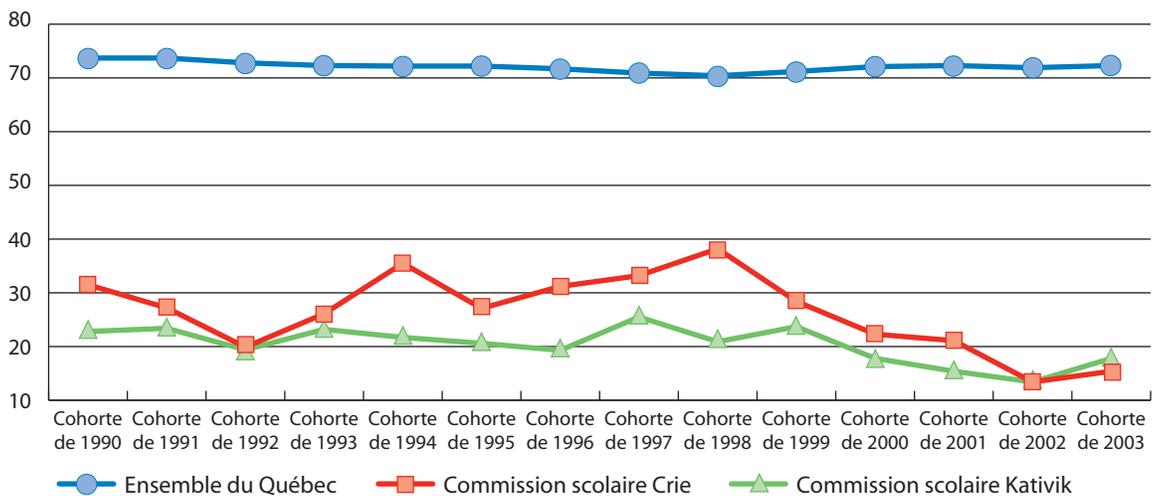
- Les diplômes et les qualifications admissibles au calcul sont : le diplôme d'études secondaire (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), le certificat de formation en entreprise et récupération (CEFER), le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des jeunes (ISPI), le certificat de formation en métiers semi spécialisés (CFMS) et le certificat de formation en préparation au marché du travail (CFPT).
- Pour les statistiques de l'année 2006-2007 et celles des années antérieures, la mesure du décrochage d'une année scolaire était établie à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. L'arrivée de nouveaux systèmes informatiques a permis de publier une mesure du décrochage qui prend en considération toutes les inscriptions jusqu'à la fin de l'année suivante. La démarche méthodologique demeure inchangée, seule la lecture des inscriptions est repoussée de la fin de janvier à la fin d'août. L'effet de cet ajustement est de présenter un résultat officiel du décrochage qui correspond mieux à la réalité. Il a été appliqué à toutes les années présentées au tableau 13.

5.3 L'obtention d'un diplôme après sept années d'études, commissions scolaires Crie et Kativik

Les données du MELS permettent une analyse longitudinale du parcours scolaire, entre autres par le calcul du taux de diplomation par commission scolaire. L'évolution de ce taux est présentée au graphique 6 pour les commissions scolaires Crie et Kativik ainsi que pour l'ensemble du Québec. Le taux d'obtention d'un diplôme après sept années d'études, pour une cohorte d'élèves nouvellement inscrits en première année du secondaire, correspond à la proportion d'élèves de cette cohorte qui obtient un premier diplôme⁹ après sept ans ou avant l'âge de 20 ans, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Seul le premier diplôme est pris en considération, quel que soit l'endroit où il a été obtenu. L'élève est compté dans la commission scolaire où il s'est inscrit pour la première fois en première année du secondaire.

Le graphique 6 fait état de l'évolution du taux de diplomation après sept ans dans les commissions scolaires Crie et Kativik. Alors que ce taux est demeuré à peu près stable dans l'ensemble du Québec (72 % en moyenne), il se situe bien en dessous de la moyenne provinciale dans les commissions scolaires Crie et Kativik. On note même une tendance à la baisse, accentuant ainsi l'écart par rapport à l'ensemble du Québec. Après avoir atteint un creux avec la cohorte de 2002, il a effectué une légère remontée par la suite. C'est ainsi que, parmi les 100 nouveaux inscrits au secondaire en 2003 dans la Commission scolaire Crie, 15 ont obtenu un diplôme en 2010; dans la Commission scolaire Kativik, 18 des 100 nouveaux inscrits au secondaire en 2003 ont reçu leur diplôme sept ans plus tard.

Graphique 6 Taux de diplomation après sept ans, commissions scolaires Crie et Kativik, cohortes de nouveaux inscrits de 1990 à 2003



Source : MELS, SPSC, DSID, Diplomation au secondaire par commission scolaire, édition 2011.

5.4 Taux de passage direct des élèves de 5^e secondaire vers le collégial, commissions scolaires Crie et Kativik, sessions d'automne 1998 à 2010

Le retard scolaire, le décrochage annuel et le faible taux de diplomation avant l'âge de 20 ans ont un impact considérable sur la poursuite des études postsecondaires. Puisqu'aucune donnée fiable quant au nombre total d'élèves autochtones qui fréquentent un établissement postsecondaire n'est disponible, le tableau 14 présente le taux de passage des élèves de 5e secondaire vers le collégial dans les commissions scolaires Crie et Kativik.

9. Les diplômes admissibles au calcul du taux de diplomation sont : le diplôme d'études secondaire (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), le certificat de formation en entreprise et récupération (CEFER), le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des jeunes (ISPI), le certificat de formation en métiers semi spécialisés (CFMS) et le certificat de formation en préparation au marché du travail (CFPT).

Le taux de passage direct vers le collégial comprend la proportion d'élèves inscrits en 5^e secondaire, à la formation générale à temps plein. Ces élèves étaient inscrits au collégial à la session d'automne l'année suivante, à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans les programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC). Ces résultats ne tiennent pas compte des étudiants inscrits à des programmes à temps partiel au collégial ou à la formation des adultes, ou encore qui commencent des études postsecondaires après une interruption de leur cheminement scolaire¹⁰.

Pour l'ensemble du Québec en 2009-2010, 66,9% des élèves de 5^e secondaire étaient inscrits au collégial à temps plein à la session d'automne 2010. Pour les commissions scolaires Crie et Kativik, seulement cinq élèves sur 100 se sont inscrits au collégial à la session d'automne 2010.

Alors que ce taux est en constante augmentation pour l'ensemble du Québec depuis 1998, il demeure à des niveaux très faibles pour les commissions scolaires Crie et Kativik pour la même période.

Tableau 14 Taux de passage direct des élèves de 5^e secondaire (formation générale à temps plein) vers le réseau collégial (enseignement ordinaire, à temps plein, dans un programme de DEC), automne 1998 à automne 2010

Session automne	Commission scolaire Crie	Commission scolaire Kativik	Ensemble du Québec
	%	%	%
1998	3,5	11,7	58,6
1999	5,0	14,7	58,5
2000	5,7	5,5	57,8
2001	1,2	6,3	57,9
2002	0,0	20,8	58,1
2003	0,0	4,9	57,9
2004	1,8	10,9	59,4
2005	2,1	4,0	58,9
2006	3,3	13,0	59,8
2007	2,6	10,9	60,4
2008	0,8	10,3	63,8
2009	1,0	10,8	64,8
2010	5,3	4,8	66,9

Source : MELS, SPSC, DSID, Prévisions de l'effectif étudiant au collégial, mai 2010.

10. Pour plus d'information sur les taux de passage du secondaire au collégial, veuillez vous reporter à l'adresse : <http://www.mels.gouv.qc.ca./sections/previsionsCollegial/index.asp?page=faits>.

CONCLUSION

La population autochtone au Québec est en augmentation, elle présente un profil par âge nettement plus jeune que celui de la population en général et elle continuera de prendre un peu plus de place chaque année dans l'effectif scolaire de la province. Par conséquent, il est indispensable, pour le MELS, de considérer les défis auxquels ces élèves autochtones font face afin de les soutenir dans leur cheminement scolaire. Le MELS reconnaît par ailleurs que des services spécifiques et de qualité doivent être offerts aux élèves qui ont des besoins particuliers, les élèves autochtones par exemple : « Les avantages et les bienfaits d'un accroissement de la persévérance et de la réussite scolaires profitent à tous. Ils favorisent non seulement le développement personnel et professionnel des individus, mais également le développement culturel, social et économique du Québec¹¹ ».

En rassemblant des données provenant de diverses sources, nous avons brossé un portrait d'ensemble de la situation de la population autochtone du Québec qui réside dans les communautés, les établissements « indiens » ou les villages inuits. Le caractère globalisant des données présentées ne permet pas d'effectuer une analyse de la situation particulière de chacune des communautés autochtones qui se différencient, d'une nation à l'autre, par la langue et la culture ou encore par la situation géographique et économique. En ce qui concerne les données scolaires, l'un des principaux défis pour le MELS demeure l'identification des élèves autochtones non conventionnés, inscrits dans le réseau scolaire québécois à tous les ordres d'enseignement. Les seules données fiables dont dispose le Ministère concernent essentiellement les autochtones des territoires conventionnés (Cris, Inuit et Naskapis) qui fréquentent le préscolaire, le primaire et le secondaire.

Chez ces derniers, les élèves doivent encore surmonter plusieurs obstacles lorsqu'on considère la transition du primaire vers le secondaire, le retard scolaire, le décrochage annuel et le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans. Un cheminement difficile et entrecoupé compromet grandement la diplomation et le passage aux études postsecondaires. Par conséquent, il est nécessaire d'intervenir tôt dans le cheminement scolaire, c'est-à-dire dès le primaire afin de prévenir le retard et d'encourager la persévérance scolaire. Néanmoins, on observe des améliorations notables quant au profil du personnel enseignant.

La prise en charge des services éducatifs par les communautés autochtones se caractérise par la non-homogénéité sur le plan de l'organisation scolaire : commissions scolaires et école issue des conventions, écoles de bandes et écoles du réseau scolaire québécois qui accueillent une minorité d'élèves autochtones. Néanmoins, les communautés autochtones du Québec ont réitéré leur volonté de se doter d'un système complet d'éducation et elles visent à augmenter le niveau de scolarisation, à réduire le décrochage scolaire chez les jeunes et à accroître le niveau de compétence de la main-d'œuvre autochtone, à l'intérieur et à l'extérieur des communautés¹².

D'ailleurs, dans son *Plan stratégique 2009-2013*, l'un des objectifs du MELS est d'accompagner les organismes éducatifs autochtones et de favoriser les partenariats émergents (objectif 5.8). D'ailleurs, le MELS travaille déjà étroitement avec les organismes éducatifs autochtones. Cet objectif s'inscrit également dans celui du Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC) qui est de faire de l'éducation des Autochtones une priorité.

Renseignements :

Nathalie Deschênes (auteure)

Direction des statistiques et de l'information décisionnelle

Tél. : 418 643-3684, poste 2878

Caroline Major

Direction des statistiques et de l'information décisionnelle

Tél. : 418 643-3684, poste 2855

11. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (juin 2009). *Plan stratégique 2009-2013*, p. 9.

12. Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations, 2006, p. 2.28.

ANNEXE 1

Population autochtone au Québec, par nation et par communauté, au 31 décembre 2010

Nations	Communautés	Résidents	Non-résidents	Total
ABÉNAQUIS :		382	1 739	2 121
	Odanak	313	1 583	1 896
	Wôlinak	69	156	225
ALGONQUINS :		5 863	4 209	10 072
	Hunter's Point (Wolf Lake)	10	193	203
	Kebaowek (Kipawa)	261	568	829
	Kitcisakik	399	58	457
	Kitigan Zibi	1 571	1 183	2 754
	Lac Rapide (Barriere Lake)	549	118	667
	Lac-Simon	1 469	304	1 773
	Pikogan (Abitibiwinni)	553	381	934
	Timiskaming	630	1 059	1 689
	Winneway (Long Point)	421	345	766
ATTIKAMEKS :		5 648	1 081	6 729
	Manawan	2 117	359	2 476
	Obedjiwan-Opitciwan	2 169	423	2 592
	Wemotaci	1 362	299	1 661
CRIS :		14 951	1 565	16 516
	Chisasibi	3 948	127	4 075
	Eastmain	680	40	720
	Mistissini/Oujé-Bougoumou	3 857	429	4 286
	Nemiscau (Némaska)	664	20	684
	Waskaganish	2 112	417	2 529
	Waswanipi	1 497	399	1 896
	Wemindji	1 342	120	1 462
	Whapmagoostui	–	–	864
HURONS-WENDAT	Wendake	1 328	1 712	3 040
INNUS (MONTAGNAIS) :		11 884	4 938	16 822
	Bande des Innus de Pessamit (Betsiamites)	2 920	797	3 717
	Essipit	173	260	433
	La Romaine (Unamen Shipu)	1 058	37	1 095
	Mashteuiatsh (Lac Saint-Jean)	2 024	2 957	4 981
	Matimekush-Lac John	759	88	847
	Mingan (Ekuanishit)	–	–	565
	Natashquan	932	69	1 001
	Pakuashipi	–	–	329
	Innus Takuaiakan Uashat Mak Mani-Utenam	3 153	701	3 854
MALÉCITES	Cacouna et Whitworth	–	–	788
MICMACS :		2 662	2 597	5 259
	Gaspé (Gespeg)	0	512	512
	Gesgapegiag	642	682	1 324
	Listuguj	2 020	1 403	3 423
MOHAWKS¹ :		9 004	2 956	11 960
	Kahnawake	7 635	2 261	9 896
	Kanesatake	1 369	695	2 064
NASKAPIS	Kawawachikamach	643	52	695
TOTAL – POPULATION AMÉRINDIENNE INSCRITE²		52 367	21 730	74 097

ANNEXE 1 (SUITE)

Nations	Communautés	Résidents	Non-résidents	Total
INUIT				
	Akulivik	574	17	591
	Aupaluk	171	2	173
	Chisasibi (partie inuite)	90	15	105
	Inukjuak	1 502	67	1 569
	Ivujivik	309	12	321
	Kangiqsualujjuaq	776	21	797
	Kangiqsujuaq	611	33	644
	Kangiqsuk	486	51	537
	Kuujjuaq	1 717	180	1 897
	Kuujjuaraapik	526	63	589
	Puvirmituq	1 486	95	1 581
	Quaqtaq	348	21	369
	Salluit	1 265	59	1 324
	Tasiujaq	266	3	269
	Killiniq	41	0	41
	Umiujaq	431	18	449
TOTAL – POPULATION INUITE		10 599	657	11 256
TOTAL		62 966	22 387	85 353
		73,8 %	26,2 %	100 %

– Donnée non disponible.

1. D'après les données du MAADNC, la communauté d'Akwesasne est comptabilisée dans la province de l'Ontario. Elle regroupe 11 202 individus dont 9 046 résidents et 2 156 non résidents.

2. D'après les données du MAADNC au 31 décembre 2010, il y avait 95 Indiens inscrits et non associés à une nation.

Sources : MAADNC, Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence au 31 décembre 2010, édition 2011;

MSSS, Répartition des bénéficiaires par peuple et par communauté d'affiliation au 31 décembre 2010, avril 2011.

ANNEXE 2

Population autochtone au Québec, par groupe d'âge, au 31 décembre 2010

Groupe d'âge	Autochtones								Ensemble du Québec ^E	
	Inuits		Amérindiens				Total			
			Résidents		Non-résidents					
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
0 à 4 ans	1 054	9,4	3 867	7,4	715	3,3	5 636	6,6	430 923	5,4
5 ans à 9 ans	1 376	12,2	4 876	9,3	1 037	4,8	7 289	8,5	386 746	4,9
10 ans à 14 ans	1 297	11,5	4 883	9,3	1 162	5,3	7 342	8,6	419 048	5,3
15 ans à 19 ans	1 342	11,9	5 315	10,1	1 361	6,3	8 018	9,4	499 594	6,3
20 ans à 24 ans	1 135	10,1	4 517	8,6	1 375	6,3	7 027	8,2	496 925	6,3
25 ans à 29 ans	914	8,1	3 869	7,4	1 412	6,5	6 195	7,3	534 285	6,8
30 ans à 34 ans	765	6,8	3 511	6,7	1 459	6,7	5 735	6,7	547 989	6,9
35 ans à 39 ans	743	6,6	3 692	7,1	1 572	7,2	6 007	7,0	508 456	6,4
40 ans à 44 ans	687	6,1	3 546	6,8	1 681	7,7	5 914	6,9	541 355	6,8
45 ans à 49 ans	581	5,2	3 372	6,4	1 968	9,1	5 921	6,9	647 963	8,2
50 ans à 54 ans	420	3,7	2 897	5,5	1 875	8,6	5 192	6,1	631 499	8,0
55 ans à 59 ans	301	2,7	2 189	4,2	1 515	7,0	4 005	4,7	562 252	7,1
60 ans à 64 ans	290	2,6	1 709	3,3	1 246	5,7	3 245	3,8	488 751	6,2
65 ans et plus	351	3,1	4 124	7,9	3 352	15,4	7 827	9,2	1 211 589	15,3
Total	11 256	100,0	52 367	100,0	21 730	100,0	85 353	100,0	7 907 375	100,0

E: Estimations postcensitaires provisoires pour 2010.

Résidents: Les individus qui demeurent dans les communautés ou sur les terres de la Couronne.

Non-résidents: Les individus qui demeurent hors des communautés et des terres de la Couronne.

Sources: MSSS, Registre des bénéficiaires par communauté d'affiliation, 31 décembre 2010;

MAADNC, Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, Québec, 31 décembre 2010;

Institut de la statistique du Québec, estimation de la population au 1^{er} juillet, Québec.

ANNEXE 3

Carte des communautés autochtones au Québec



Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle

Juillet 2009

BIBLIOGRAPHIE

Forum socioéconomique des Premières Nations (2006). **Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations: Agir maintenant... pour l'avenir**, Mashteuiatsh les 25,26 et 27 octobre 2006. www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/forum_francais.pdf

Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (2011). **Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2010**, gouvernement du Canada, 96 pages. www.ainc.inac.gc.ca/ai/rs/pubs/sts/ni/rip/ridex_fra.asp

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (1998). **Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec**, Bulletin statistique de l'éducation n° 7, gouvernement du Québec, 13 pages. www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/bulletin_7.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2004). **L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec**, Bulletin statistique de l'éducation n° 30, gouvernement du Québec, 28 pages. www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/Bulletin_30.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). **Décrochage et retard scolaires: caractéristiques des élèves à l'âge de 15 ans, analyse des données québécoises recueillies dans le cadre du projet PISA/EJET**, Rapport d'étude, gouvernement du Québec, 72 pages. www.mels.gouv.qc.ca/stat/recherche/doc07/DecroRetardScolRapport.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). **L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec**, Bulletin statistique de l'éducation n° 39, gouvernement du Québec, 20 pages. www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/BulletinStatistique39_f.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). **Plan stratégique 2009-2013 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**, 28 pages. http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/BSM/PlanStrategique2009_2013.pdf

Secrétariat aux affaires autochtones (2009). **Amérindiens et Inuits, portrait des Nations autochtones du Québec**, gouvernement du Québec, 62 pages. www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document_11_nations.pdf

